

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-58Item](#)[Marie Moret à Paul Picot, 31 mars 1897](#)

Marie Moret à Paul Picot, 31 mars 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (86r, 87v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Paul Picot, 31 mars 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46629>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Picot, Paul](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméMarie Moret a été informée par madame Louis que monsieur Picot ne peut fixer à l'avance le prix de la réparation de la chaise longue de l'appartement de Marie Moret. Marie Moret insiste pour avoir une estimation à 5 ou 10 F près ; le travail doit être exécuté avant les premiers jours du mois de mai. Marie Moret informée par madame Louis du décès de monsieur Delorme : elle adresse ses

condoléances à monsieur Picot. Dans le post-scriptum, Marie Moret demande à Picot de lui donner également une estimation de la garniture de la chaise longue dans un tissu en coton, moins onéreux que le velours.

Mots-clés

[Décès](#), [Économie domestique](#)

Personnes citées

- [Delorme \[monsieur\]](#)
- [Louis, Eugénie \(1867-\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Vinces 31 mars 1899

Monsieur Picot,

Madame Louis ayant eu à m'écrire me dit entre autres choses que vous lui avez exprimé ne pouvoir dire à l'avance combien coûterait la réparation à faire à la chaise longue.

Il faut qu'il y ait eu un quiproquo, ce n'est pas avec votre expérience qu'on est arrêté pour une question aussi simple. Je tiens, moi, à être fixé

à l'avance au moins grand-mère et je ne doute pas un seul instant que vous puissiez me fixer de cinq à dix francs grand.

Veuillez donc le faire, je vous répondrai aussi vite, car je désire que cette réparation soit achevée avant notre retour qui aura lieu, je pense, comme les autres années dans les premiers jours de Mai.

Madame Louis nous a informés aussi du décès de Monsieur Delorme, Veuillez, Monsieur, agréer

pour vous-même et
votre famille l'expression
de nos vives condoléances.
Ces qui ont connu M^{me}
Delorme ~~ont~~ doivent, tous,
conserver de lui un excel-
lent et ineffaçable sou-
venir.

Après je vous prie,
Monsieur, l'expression
de mes sentiments
très distingués

Marie Gadin

14 rue Boudaloue.

P.S. En me tenant gravo-

modo le prix du relais
pour la chaise longue,
vouiller m'indiquer quel
trait le prix avec un bon
^{travail en coton}
~~travail~~ solide moins
couteux que le mûre;
car la forme de ce siège
n'a jamais été qu'à demi-
satisfaisante, et son usage
est trop restreint pour que
je n'examine pas ce qui
est à faire à son sujet.